

Situation économique

Des voix: Bravo!

Une voix: Non.

M. l'Orateur: La motion du député requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Le député a entendu.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE FONCTIONNEMENT—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, en application des dispositions de l'article 43 du Règlement, je voudrais proposer une motion sur une question d'extrême urgence. Cette question est la certitude que la Commission d'assurance-chômage, à en juger par son rendement présent et passé, ne pourra faire face à l'augmentation du chômage saisonnier cet hiver, en janvier et février 1974. Si l'on ne prend immédiatement les mesures qui s'imposent pour procéder à une réforme de la Commission, des milliers de chômeurs Canadiens et leurs familles seront dans la gêne et souffriront moralement.

Avec votre permission, je propose, appuyé par le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander):

Que la Chambre prie instamment le gouverneur en conseil de nommer une commission au titre de la loi sur les enquêtes, en vue de procéder à une enquête, de présenter un rapport et de faire des recommandations sur l'administration, le fonctionnement et les pratiques de la Commission d'assurance-chômage.

M. l'Orateur: Cette motion nécessite également le consentement unanime. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Puisqu'il n'y a pas unanimité, la motion ne peut être mise en délibération.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**L'OPPORTUNITÉ D'UNE HALTE AU PROJET DE REPRISE DE
LA PERKINS PAPERS LTD.—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter une motion portant sur une question urgente, motion sur laquelle la plupart des députés seront probablement d'accord et qui a trait au projet de prise de contrôle d'une firme canadienne, la Perkins Papers Ltd., par la Bowater Corporation de Londres, Angleterre. Étant donné les répercussions éventuelles de cette prise de contrôle pour notre industrie, je propose, avec l'appui du député de Scarborough-Ouest (M. Harney):

Que la Chambre ordonne au gouvernement d'intervenir immédiatement pour interdire la reprise de Perkins Papers Ltd. par la Bowater Corporation, en attendant l'adoption et la proclamation du bill C-132, intitulé loi sur l'examen de l'investissement étranger.

[M. Blenkarn.]

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime et la motion ne peut pas être mise en délibération.

* * *

● (1430)

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**L'AUGMENTATION DU COÛT DE L'HUILE DE CHAUFFE—ON
PROPOSE LA TENUE D'UN DÉBAT—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT**

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour discuter d'une question très urgente et très importante.

Étant donné la hausse constante et accélérée du prix de l'essence et de l'huile de chauffe au Canada, je propose, appuyé par l'honorable député de Rimouski (M. Allard):

Que les travaux de cette Chambre s'ajournent maintenant pour discuter des possibilités de voir s'installer à une table ronde les honorables ministres des Finances du gouvernement fédéral et des provinces pour établir et pour voir s'il y a lieu d'abaisser les taxes directes et indirectes sur l'essence et les carburants le plus tôt possible afin que les Canadiens n'en souffrent pas trop.

M. l'Orateur: Je me permets de rappeler à l'honorable député de Richmond qu'une telle motion d'ajournement devrait être proposée à la Chambre en vertu des dispositions de l'article 26, et non de l'article 43 du Règlement. Je ne puis donc soumettre la motion de l'honorable député à l'assentiment de la Chambre.

* * *

[Traduction]

LA POLLUTION**LES MESURES À ENVISAGER EN CAS DE MARÉE NOIRE SUR
LA CÔTE OUEST—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT**

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter en conformité de l'article 43 du Règlement, une motion sur une question urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné le nombre accru de déversements de pétrole le long de la côte ouest de la Colombie-Britannique et de l'absence apparente de plans d'urgence et d'équipement satisfaisants pour s'y attaquer rapidement et efficacement, je propose, avec l'appui du député de Comox-Alberni (M. Barnett):

Que la Chambre des communes charge le comité permanent intéressé d'étudier cette situation et de faire des recommandations au gouvernement, afin que des mesures immédiates et efficaces puissent être prises par les organismes compétents pour faire face aux situations d'urgence causées par des déversements de pétrole qui peuvent survenir le long de la côte ouest.